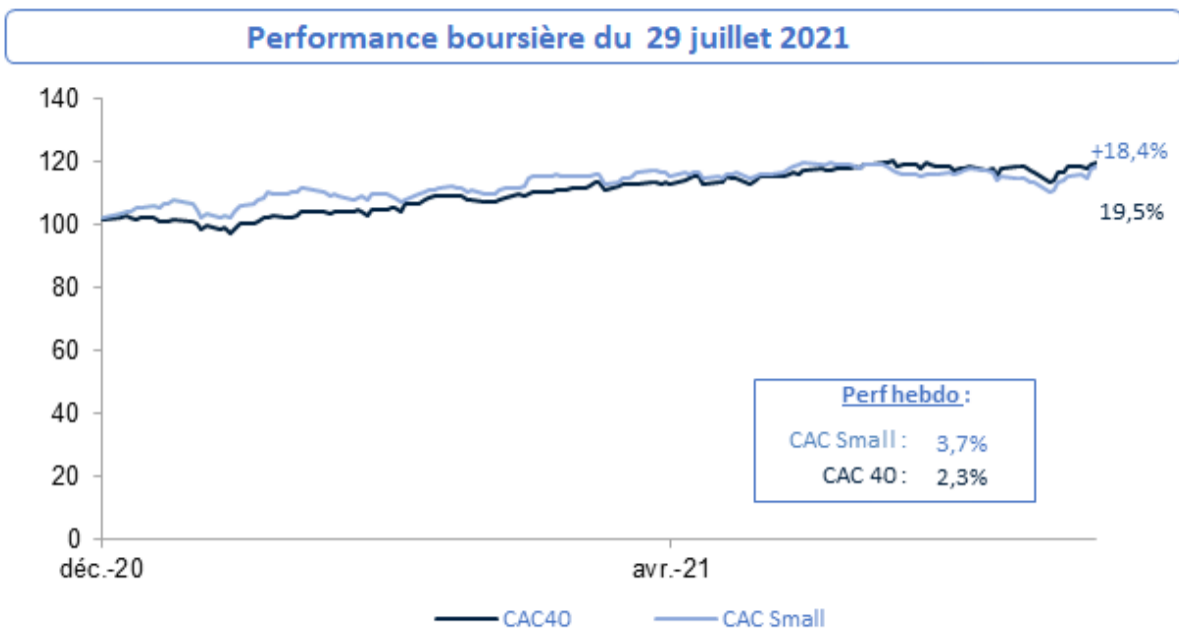




# Le Top / Flop de la semaine

Pour cette dernière semaine de juillet, le CAC 40 et le CAC small grimpent (respectivement +2,3% et +3,7%). Le CAC 40 reste toujours devant le CAC small depuis le début de l'année (+19,5% en YTD vs +18,4%). **Sur les 165 valeurs qui composent le CAC small, 117 sont ressorties en hausse.**



## TOP

**AKKA Technologies** (+110,1%), expert en ingénierie et conseiller en technologie, voit son cours plus que doubler après l'annonce de son rachat par Adecco. Tout d'abord, le Groupe Adecco a négocié les participations majoritaires de la famille Ricci et de CNP à 49 euros par action, afin de détenir 59,92% du capital. Après l'obtention des autorisations nécessaires, Adecco lancera une offre publique d'acquisition obligatoire pour les actions restantes prévue pour la fin du premier trimestre 2022. Ainsi, l'offre représente une prime de 114,7% par rapport au cours de clôture de l'action le jour de l'annonce et de 108% par rapport au cours moyen pondéré des trois derniers mois. La société a pourtant pris de plein fouet la crise sanitaire et a enregistré une baisse de -16,5% de son CA à 1,5 Mds€ et une chute de -86,6% de son ROC à 20 M€ en 2020. L'objectif d'Adecco est alors d'associer les activités d'AKKA Technologies à sa filiale Modis afin de former le numéro deux mondial de la R&D d'ingénierie avec une force de 50 000 ingénieurs, derrière CapGemini. De cette transaction, Adecco attend plus de 200 M€ de synergies de chiffres d'affaires et une réduction des coûts de 65 M€.

Spécialisé dans la création, la fabrication et la commercialisation de parfums et de produits cosmétiques de luxe, **Groupe Bogart** prend la suite et réalise une très belle hausse de +14,9% après la publication de son CA T2. Après un premier trimestre difficile impacté par une activité internationale ralentie, le groupe réalise un fort redressement de son CA T2 en progression de +30,7%. Groupe Bogart profite d'un effet de base favorable par rapport au T2 2020 pour renouer avec la croissance sur ses 2 activités (Marques Parfums/Cosmétiques +68,0% et Boutiques en propre +25,5%). La société entend capitaliser sur ce rebond et confirme alors ses ambitions d'une croissance significative de chiffre d'affaires et de l'EBITDA en 2021.

En clôture du TOP, le promoteur immobilier **AST Groupe** (+10,6%) affiche une jolie performance cette semaine. Le groupe a publié un chiffre d'affaires S1 en progression de 12% à 90,3 M€ avec une hausse pour chacune de ses activités : Maisons Individuelles (54,1 M€ vs 51,3 M€), Promotion & Lotissements (20,7 M€ vs 16,5 M€) et Mode constructif industriel (15,5 M€ vs 12,9 M€). AST Groupe renoue avec une belle dynamique et affiche une progression de ses prises de commandes de 41% à fin juin 2021. La société renouvelle son ambition CAP300 avec pour objectif un chiffre d'affaires de 300 M€ pour une rentabilité opérationnelle à 8% d'ici 2025.

## FLOP

Cette semaine, c'est l'entreprise biopharmaceutique lyonnaise **Erytech Pharma** qui enregistre la baisse la plus conséquente à hauteur de -18,5%. En effet, la société subit le contrecoup de la flambée de son cours provoquée par l'annonce d'une demande de licence (BLA) pour Eryaspase, technologie révolutionnaire pour lutter contre la LAL (leucémie aigue lymphoblastique). Par ailleurs, le marché reste prudent face à cette nouvelle car la population ciblée représente 3 500 patients au niveau mondial mais peut permettre à la société de démontrer son expertise technique. En attente du feu vert des autorités américaines, l'entreprise finalise la phase 3 de l'étude dans le cancer du pancréas.

L'entreprise biopharmaceutique **Inventiva** prend la suite avec une baisse de plus de -6,9%. Pour cause, la société a publié cette semaine un point sur sa situation financière. Ainsi, au 30 juin 2021, la trésorerie d'Inventiva s'élevait à 93,6 M€ contre 107,8 M€ au 31 Mars 2021. Cela est dû en grande partie aux dépenses R&D en hausse de 56% par rapport au S1 2020, mais la société affirme pouvoir financer ses activités opérationnelles jusqu'au T3 2022.

Enfin, le leader européen des drones professionnels et civils **Parrot** ferme la marche de ce Flop (-5,5%). Après une fin d'année compliquée avec un marché du drone civil trusté par des fabricants chinois, le groupe se concentre désormais sur l'usage de drones professionnels. A ce titre, il a lancé l'Anafi AI, drone connecté en 4G capable d'assurer des missions autonomes. Véritable bijoux technologique né d'un développement technologique sur plus de 7 ans, les secteurs visés par ce modèle concernent l'inspection (champs d'éoliennes, réseaux électriques...) et devraient porter le segment.

Inscrivez un ami à la newsletter

- Facebook
- Twitter
- Email

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, avec la participation de Cyril Cohen et de Tanguy Barbier

\*La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.  
Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.  
Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.  
Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.  
EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.  
Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.  
EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore de l'une quelconque manière à la présente newsletter.  
La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.  
Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (f) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.  
Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribués, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats d'Amérique.  
Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus. \*\*

Copyright © 2021 EuroLand Corporate. All rights reserved.

Want to change how you receive these emails? You can update your preferences or unsubscribe from this list.

